

*Politique nationale de soutien à domicile*

## **L'AQDR appelle à la mise en œuvre rapide et complète de la Politique nationale de soutien à domicile**

**MONTRÉAL, le 29 janvier 2026.** — L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a accueilli avec grand intérêt la nouvelle Politique nationale de soutien à domicile présentée par la ministre de la Santé, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, ministre responsable des Services sociaux et ministre responsable de la région des Laurentides, madame Sonia Bélanger.

« Dans le contexte du vieillissement de la population, que la nouvelle politique résume très bien, il devient essentiel de nous doter d'une vision réaliste et concrète afin d'offrir aux aînés du Québec un véritable système axé sur les usagers et mettant à contribution tous les partenaires possibles, » a déclaré madame Claire Lapointe, directrice générale de l'AQDR. « Nous attendons maintenant le dépôt du plan d'action comprenant les échéanciers, les indicateurs et de plus amples détails concernant le financement pour être pleinement convaincus que cette politique répondra aux besoins actuels et futurs. »

En effet, pour l'Association, ce nouveau document vient prouver les énormes besoins du système de santé pour qu'un véritable virage vers le soutien à domicile se concrétise en vue de 2031. Malgré les majorations prévues dans divers programmes de soutien, par exemple pour les proches aidants, les investissements demeurent faibles et ne changent pas la donne dans l'offre de service en soutien à domicile.

En plus des ressources financières à injecter, qui sont très importantes, des stratégies devront être mises en place afin d'assurer que les ressources humaines nécessaires soient formées, tel que souligné dans le document. L'AQDR appelle donc à la vigilance, puisque de tels changements majeurs restent souvent lettre morte s'ils ne sont pas portés par les plus hautes instances gouvernementales.

Finalement, la question de l'accès aux soins est centrale pour les plus vulnérables. L'AQDR encourage le gouvernement et la ministre à considérer tout particulièrement les moins nantis de notre société qui, trop souvent, par manque de ressources, sont laissés à eux-mêmes.

« La ministre doit maintenant s'assurer que le virage devienne une priorité gouvernementale et que les moyens nécessaires y soient consacrés. C'est la seule manière de prévoir le choc démographique et financier qui s'en vient en générant des économies et en diminuant la pression future sur notre système de santé », de conclure Mme Lapointe.

### **À propos**

À propos de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR). L'AQDR a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente plus de 30 000 membres regroupés en 38 sections